

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Vesoul, le 2 juillet 2018

Direction départementale
des territoires

Service

Environnement et risques

NOTE DE PRESENTATION

établie au titre de l'article L 123-19-1 du Code de l'environnement dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement

Objet : Consultation du public du 2 au 23 juillet 2018 sur le projet de Schéma départemental de gestion cynégétique 2019-2024

1) CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Schéma Départemental de Gestion cynégétique du département de la Haute-Saône approuvé le 30 juillet 2012 pour la période 2012-2018 arrive au terme de sa validité.

Pour le renouveler, la Fédération Départementale des Chasseurs a rédigé un Schéma départemental de gestion cynégétique pour la période 2019-2024.

Ce schéma a pour objectif d'inscrire la chasse dans une perspective de gestion durable des espèces et des espaces. Il contribue également à la politique environnementale dans le département, en partenariat avec les acteurs du monde rural. Les principales évolutions par rapport au précédent schéma portent sur la sécurité à la chasse, et les objectifs et actions visant à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

La rédaction du schéma s'est appuyée sur une large concertation des acteurs ruraux du département (représentants des agriculteurs et des forestiers, élus, parc naturel régional et associations de protection de la nature).

Réunie le 18 juin 2018, la Commission départementale chasse et faune sauvage a exprimé plusieurs demandes d'évolutions prises partiellement en compte dans cette version présentée à la consultation du public.

2) MODALITES DE CONSULTATIONS RETENUES

Le projet de Schéma départemental de gestion cynégétique 2019-2024, et le projet d'arrêté d'approbation de ce schéma sont mis à disposition du public par voie électronique sur le site internet de la direction départementale des territoires de la Haute Saône.

.../...

Les observations du public peuvent être recueillies pendant 21 jours du **2 juillet 2018 au 23 juillet 2018**

- par voie électronique, par courriel : ddt-bfc@haute-saone.gouv.fr

Pour le directeur départemental des territoires
Le chef du service environnement et risques,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Thierry HUVER'.

Thierry HUVER